



Assemblée générale

Distr. générale
6 novembre 2008

Original : français

Soixante-troisième session

Point 110 de l'ordre du jour

Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale

Rapport de la Première Commission

Rapporteur : M. Coly Seck (Sénégal)

1. À sa 2^e séance plénière, le 19 septembre 2008, sur recommandation du Bureau, l'Assemblée générale a décidé de renvoyer le point 110 de l'ordre du jour à toutes les grandes commissions à la seule fin qu'elles examinent et arrêtent leur projet de programme de travail pour 2009 en conséquence.
2. La Première Commission a examiné la question à sa 22^e séance, le 31 octobre 2008 (voir A/C.1/63/PV.22).
3. À la 22^e séance, le Président a fait une déclaration et présenté le projet de programme de travail.
4. À la même séance, la Commission a adopté le projet de programme de travail et de calendrier pour 2009, qui est annexé au présent rapport.
5. La Première Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de décision suivant :

Projet de programme de travail et de calendrier de la Première Commission pour 2009

Sur recommandation de la Première Commission, l'Assemblée générale approuve le projet de programme de travail et de calendrier de la Commission pour 2009 tel qu'il est annexé au rapport de cette dernière.



Annexe

Projet de programme de travail et de calendrier de la Première Commission pour 2009

<i>Programme/réunion</i>	<i>Dates</i>	<i>Nombre de réunions</i>
Réunion consacrée à l'organisation des travaux	Jeudi 1 ^{er} octobre	1
Débat général sur tous les points de l'ordre du jour relatifs au désarmement et à la sécurité internationale ^a	Du lundi 5 octobre au lundi 12 octobre	6
Clôture de la liste des orateurs inscrits pour le débat général sur tous les points de l'ordre du jour relatifs au désarmement et à la sécurité internationale	Mardi 6 octobre, à 18 heures	
Examen thématique des questions à l'ordre du jour et présentation et examen de tous les projets de résolution présentés au titre des points de l'ordre du jour, notamment :	Du mardi 13 octobre au lundi 26 octobre	11
a) Dialogue avec le Haut-Représentant aux affaires de désarmement sur la suite donnée aux résolutions et aux décisions adoptées par la Commission à ses sessions précédentes/ présentation de rapports		
b) Dialogue avec le Haut-Représentant aux affaires de désarmement et d'autres hauts fonctionnaires		
c) Tables rondes et échanges avec des experts indépendants ^b		
Date limite de dépôt des projets de résolution présentés au titre de tous les points de l'ordre du jour	Jeudi 15 octobre, à midi	
Décisions relatives à tous les projets de résolution soumis au titre des points de l'ordre du jour	Du mardi 27 octobre au mardi 3 novembre	6

^a Une liste évolutive d'orateurs serait créée un mois avant le début de la session. Les délégations seraient encouragées à limiter la durée de leurs déclarations à 10 minutes et les déclarations faites au nom d'un groupe de pays ne devraient pas dépasser 15 minutes. La liste donnerait la priorité aux représentants de haut niveau et serait régulièrement communiquée à la Commission de façon à accroître la transparence.

^b Une large participation de la société civile est encouragée.

<i>Semaine</i>	<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>
Du 28 septembre au 2 octobre	28 septembre	29 septembre	30 septembre	1 ^{er} octobre après-midi	2 octobre
Du 5 au 9 octobre	5 octobre matin	6 octobre matin	7 octobre matin	8 octobre matin	9 octobre matin
Du 12 au 16 octobre	12 octobre après-midi	13 octobre après-midi	14 octobre après-midi	15 octobre après-midi	16 octobre après-midi
Du 19 au 23 octobre	19 octobre matin	20 octobre matin et après-midi	21 octobre matin	22 octobre matin	23 octobre après-midi
Du 26 au 30 octobre	26 octobre après-midi	27 octobre après-midi	28 octobre après-midi	29 octobre après-midi	30 octobre matin
Du 2 au 6 novembre	2 novembre matin	3 novembre matin	4 novembre	5 novembre	6 novembre

La Commission fera preuve de souplesse en programmant des séances pendant les deux dernières semaines de la session, sans préjudice des décisions que prendra l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session.